



Fédération Nationale
des **Unions de Jeunes Avocats**

Fédération Nationale des Unions des Jeunes Avocats
4 boulevard du Palais
75001 PARIS

LRAR 1A 135 420 4100 4

Monsieur Michel PICON
Président de L'UNAPL
46 boulevard de la Tour-Maubourg
75343 PARIS Cedex 07

Monsieur le Président,

L'UNAPL a décidé d'organiser une rencontre entre Monsieur le Haut-Commissaire aux retraites et les trois syndicats d'avocats adhérents à son organisation (FNUJA, CNA et ACE). Cette rencontre est prévue le 10 octobre prochain.

Par la présente, suite à une décision de notre comité national du 5 octobre dernier, je vous informe que la FNUJA ne participera pas à cette réunion pour les raisons suivantes :

- La FNUJA considère que la profession doit parler d'une seule voix dans ce dossier. Pour ce faire, le Conseil National des Barreaux doit rester le porte-parole de notre profession auprès des pouvoirs publics sur le dossier de la Réforme des retraites, dans le cadre du mandat qui lui a été donné par l'Assemblée Générale du CNB ;
- La position de l'UNAPL, rappelée par votre communiqué du 27 septembre 2019, à savoir que « *la spécificité de la retraite des professions libérales doit être maintenue dans le futur régime universel, ce qui suppose que le plafond de cotisations soit limité au maximum à 1 PASS* » n'est pas celle de notre fédération. En effet, nous ne pouvons accepter cette limite qui mettrait à mal presque la moitié de nos confrères.
- Cette réunion intervient alors que la réunion entre le Haut-Commissaire à la Réforme des retraites, Madame le Garde des Sceaux et les représentants de notre profession du 17 septembre 2019 a été interrompue et reportée au 7 octobre. Ce rendez-vous du 7 octobre a été annulé et la réunion ne sera finalement reprise que le 23 octobre prochain. Il nous apparaît particulièrement inopportun de laisser le gouvernement court-circuiter le Conseil national des Barreaux et de lui permettre de tenter de disperser les positions de la profession.

Ainsi, parce que la force actuelle du mouvement de contestation de notre profession est de parler d'une seule voix auprès des pouvoirs publics et de montrer notre cohésion, nous ne souhaitons pas nous présenter individuellement en dehors des discussions menées par le Conseil National des Barreaux.

Le Président,
Jean- Baptiste BLANC